

Partez tranquille !

○ Europe

Vaccinations et traitement antipaludique en fonction de votre destination

Les recommandations qui suivent sont des recommandations générales pour les adultes. Des recommandations particulières existent pour les femmes enceintes et les enfants. Consultez votre médecin ou un centre spécialisé en conseils aux voyageurs.

Quelle que soit votre destination, mettez à jour vos vaccinations contre la diphtérie, la poliomyélite, le tétanos, la coqueluche⁽¹⁾ et éventuellement la rougeole⁽²⁾.

Recommandations sanitaires pour les voyageurs 2007. BEH n° 24 / 12 juin 2007 (www.invs.sante.fr/beh).

(1) La vaccination contre la coqueluche est indiquée chez l'adulte, à l'occasion d'un rappel de vaccin diphtérie tétanos poliomyélite, afin de prévenir la coqueluche des nourrissons trop jeunes pour avoir reçu trois doses de vaccins coquelucheux (avis du CSHPF du 19 mars 2004).

(2) Pour les voyageurs non vaccinés contre la rougeole ou sans antécédent de rougeole, le risque doit être évalué au cas par cas par le médecin vaccinateur en fonction de la durée et des conditions de voyage et du niveau d'endémicité de la rougeole dans le pays. Une dose de vaccin trivalent suffit (Cf. calendrier vaccinal 2006, BEH n° 29-30/2006).

Pour les détails des zones concernées dans chaque pays et pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Internet Information Santé de l'Institut Pasteur : <http://www.pasteur.fr>

PAYS CONCERNÉS	Vaccinations obligatoires	Vaccinations recommandées	Traitement antipaludique
Allemagne, Autriche, Danemark, Finlande, Hongrie, Îles Féroé, Norvège, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Svalbard et Île Jan Mayen, République Tchèque		<ul style="list-style-type: none"> • Encéphalite à tiques : pour un séjour en zone rurale au printemps ou en été dans la plupart des pays ou territoires de cette région sauf Danemark, Norvège, Svalbard et Île Jan Mayen (Consultez un Centre de vaccinations) 	NON
Albanie, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Georgie, Grèce, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Pologne, Roumanie, Fédération de Russie, Serbie-et-Monténégro, Ukraine	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre jaune : certificat de vaccination exigé par l'Albanie^Δ 	<ul style="list-style-type: none"> • Hépatite A • Typhoïde • Rage : en cas de circuit « aventureux » de plusieurs semaines, loin des grandes villes en Albanie, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Georgie, Macédoine, Pologne, Roumanie, Ukraine • Encéphalite à tiques : pour un séjour en zone rurale au printemps et en été dans certains pays de cette région (Consultez un Centre de vaccinations) • Hépatite B : pour des séjours longs ou répétés dans les pays de cette zone, sauf pour la Grèce et la Pologne 	NON (Fédération de Russie et Géorgie : il est possible de ne pas prendre de chimioprophylaxie quel que soit la durée du séjour)*
Açores, Andorre, Belgique, Canaries, Chypre, Espagne, France métropolitaine, Gibraltar, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Madère, Malte, Monaco, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Saint-Marin, Vatican	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre jaune : certificat de vaccination exigé par les Açores, Madère et Malte^Δ 	<ul style="list-style-type: none"> • Encéphalite à tiques : uniquement pour le Liechtenstein (Consultez un Centre de vaccinations) 	NON

*À condition d'être en mesure dans les mois qui suivent le retour de consulter en urgence un médecin en cas de fièvre.

^ΔCertains pays, dans lesquels la fièvre jaune n'existe pas, exigent un certificat de vaccination pour les voyageurs en provenance d'une zone infectée. Cette mesure ne concerne pas les voyageurs en provenance d'Europe, d'Amérique du Nord, Centrale et Australe, d'Asie ou d'Océanie.



Partez tranquille !

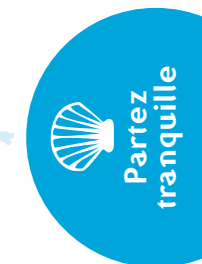
● Afrique - Océan Indien - Moyen Orient

PAYS CONCERNÉS	Vaccinations obligatoires	Vaccinations recommandées	Traitement antipaludique
Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zimbabwe, Zambie	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre jaune : certificat de vaccination exigé (sauf Botswana et la Zambie)^a 	<ul style="list-style-type: none"> • Hépatite A • Typhoïde • Hépatite B : pour des voyages longs ou répétés • Rage : en cas de circuit « aventureux » de plusieurs semaines, loin des grandes villes • Méningite à méningocoques : pour les enfants de plus de 2 ans et les jeunes adultes lors d'épidémies, et pour les personnes de tout âge en contact étroit et prolongé avec la population locale en période de transmission en Malawi, Mozambique, Zimbabwe, Zambie 	<p>OUI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sauf en Afrique du Sud (excepté au Nord-Est) et au Lesotho
Angola, Burundi, Congo (Brazzaville), Congo (ex-Zaire), Gabon, Guinée-Équatoriale, Kenya, Ouganda, Rwanda, Ile Sainte-Hélène, Ile Sao Tome-et-Principe, Tanzanie	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre jaune[*] : certificat de vaccination exigé pour tous les voyageurs par Angola, Congo (Brazzaville), Congo (ex-Zaire), Gabon, Rwanda, Ile Sao Tome-et-Principe et pour les voyageurs en provenance d'une zone infectée par Burundi, Guinée-Équatoriale, Kenya, Ouganda, Tanzanie 	<ul style="list-style-type: none"> • Hépatite A • Typhoïde • Hépatite B : pour des voyages longs ou répétés • Rage : en cas de circuit « aventureux » de plusieurs semaines, loin des grandes villes sauf pour Iles Ste-Hélène, et Sao Tome-et-Principe • Méningite à méningocoques : pour un séjour prolongé ou en période épidémique en Angola, Burundi, Congo (ex-Zaire), Kenya, Ouganda, Rwanda, Tanzanie et Zambie (Consultez un Centre de vaccinations) 	<p>OUI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sauf pour l'Ile Sainte-Hélène

^a À condition d'être en mesure dans les mois qui suivent le retour de consulter en urgence un médecin en cas de fièvre.
^{*} Prévoir, au minimum 10 jours avant le départ, une injection faite uniquement dans un centre de vaccination international.

PAYS CONCERNÉS	Vaccinations obligatoires	Vaccinations recommandées	Traitement antipaludique
Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Iles du Cap-Vert, République Centrafricaine, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Togo	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre jaune[*] : sauf pour les Iles du Cap-Vert et Djibouti (mais vaccination exigée pour les voyageurs provenant d'une zone infectée en particulier pour le Cap-Vert, ceux qui ont transité par Dakar) 	<ul style="list-style-type: none"> • Hépatite A • Typhoïde • Hépatite B : pour des voyages longs ou répétés • Rage : en cas de circuit « aventureux » de plusieurs semaines, loin des grandes villes • Méningite à méningocoques : pour les enfants de plus de 2 ans et les jeunes adultes lors d'épidémies, et pour les personnes de tout âge en contact étroit et prolongé avec la population locale en période de transmission. Sauf Cap-Vert, Djibouti, Libéria, Mauritanie, Sierra Leone et Somalie 	<p>OUI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cap Vert : il est possible de ne pas prendre de traitement quelle que soit la durée du séjour[*]
Comores, Madagascar, Maldives, Maurice, Mayotte, Réunion, Seychelles	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre jaune : certificat de vaccination exigé par Madagascar, les Maldives, l'île Maurice, la Réunion et les Seychelles^a 	<ul style="list-style-type: none"> • Hépatite A • Typhoïde • Hépatite B : pour des voyages longs ou répétés • Rage : en cas de circuit « aventureux » de plusieurs semaines, loin des grandes villes à Madagascar 	<p>OUI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sauf pour les Maldives, les Seychelles et la Réunion. • Île Maurice : il est possible de ne pas prendre de traitement quelle que soit la durée du séjour[*] • Mayotte : il est possible de ne pas prendre de traitement pour un séjour inférieur à 7 jours[*]
Algérie, Arabie Saoudite, Arménie, Bahreïn, Égypte, Émirats Arabes Unis, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Oman, Palestine, Qatar, Sahara Occidental, Syrie, Tunisie, Turquie, Yémen	<ul style="list-style-type: none"> • Méningite à méningocoques : obligatoire pour se rendre à La Mecque et à Médine (Hadj ou Umrah) • Fièvre jaune : certificat de vaccination exigé par l'Algérie, Arabie Saoudite, Égypte, Iran, Irak, Jordanie, Liban, Libye, Oman, Tunisie, Yémen^a 	<ul style="list-style-type: none"> • Hépatite A • Typhoïde • Hépatite B : pour des séjours longs ou répétés • Rage : en cas de circuit « aventureux » de plusieurs semaines, loin des grandes villes 	<p>OUI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sauf pour Bahreïn, Égypte, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Palestine, Qatar, Sahara Occidental, Tunisie, l'Est et le Nord de l'Arabie Saoudite • Algérie, Arménie, Émirats Arabes Unis, Maroc, Oman, Syrie et Turquie : il est possible de ne pas prendre de traitement quelle que soit la durée du séjour[*] • Arabie Saoudite, Irak et l'Iran : il est possible de ne pas prendre de traitement pour un séjour inférieur à 7 jours[*]

^a Certains pays, dans lesquels la fièvre jaune n'existe pas, exigent un certificat de vaccination pour les voyageurs en provenance d'une zone infectée. Cette mesure ne concerne pas les voyageurs en provenance d'Europe, d'Amérique du Nord, Centrale et Australe, d'Asie ou d'Océanie.



Partez tranquille !

● Asie Centrale, du Sud et de l'Est-Pacifique

PAYS CONCERNÉS	Vaccinations obligatoires	Vaccinations recommandées	Traitement antipaludique
Afghanistan, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre jaune : certificat exigé par l'Afghanistan, le Kazakhstan, et le Turkménistan^Δ 	<ul style="list-style-type: none"> • Hépatite A • Typhoïde • Hépatite B : pour des voyages longs ou répétés • Rage : en cas de circuit « aventureux » de plusieurs semaines, loin des grandes villes • Encéphalite à tiques : pour un séjour en zone rurale au printemps ou en été au Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie (Nord), Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan (Nord) (Consultez un Centre de vaccinations) 	<p>OUI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sauf pour le Kazakhstan et la Mongolie • Azerbaïdjan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Turkménistan : il est possible de ne pas prendre de traitement quelle que soit la durée du séjour* • Afghanistan, Tadjikistan : il est possible de ne pas prendre de traitement pour un séjour inférieur à 7 jours*
Bangladesh, Bhoutan, Inde, Népal, Pakistan, Sri Lanka	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre jaune : certificat de vaccination exigé par ces pays^Δ 	<ul style="list-style-type: none"> • Hépatite A • Typhoïde • Hépatite B : pour des voyages longs ou répétés • Encéphalite japonaise : pour un séjour prolongé en zone rurale (surtout à proximité des rizières, dans les régions de basse altitude) en période de transmission • Rage : en cas de circuit « aventureux » de plusieurs semaines, loin des grandes villes 	<p>OUI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sauf pour Dacca (Bangladesh) et le Népal (excepté Terai) • Bhoutan, Sri Lanka : il est possible de ne pas prendre de traitement pour un séjour inférieur à 7 jours*

^Δ À condition d'être en mesure dans les mois qui suivent le retour de consulter en urgence un médecin en cas de fièvre.

PAYS CONCERNÉS	Vaccinations obligatoires	Vaccinations recommandées	Traitement antipaludique
Brunei-Darussalam, Cambodge, Chine, Corée du Nord, Corée du Sud, Hong-Kong, Indonésie, Japon, Laos, Macao, Malaisie, Myanmar (ex-Birmanie), Philippines, Sibérie, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Timor Oriental, Vietnam	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre jaune : certificat de vaccination exigé par Brunei-Darussalam, Cambodge, Chine, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Timor Oriental, Vietnam^Δ 	<ul style="list-style-type: none"> • Hépatite A • Typhoïde • Hépatite B : pour des voyages longs ou répétés • Encéphalite à tiques : pour un séjour prolongé en zone rurale au printemps ou en été en Sibérie et dans les régions forestières au Nord-Ouest de la Chine (Consultez un Centre de vaccinations) • Encéphalite japonaise : pour un séjour prolongé en zone rurale (surtout à proximité des rizières, dans les régions de basse altitude) en période de transmission • Rage : en cas de circuit « aventureux » de plusieurs semaines, loin des grandes villes au Cambodge, Chine, Hong-Kong, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Sibérie, Thaïlande, Timor Oriental, Vietnam 	<p>OUI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sauf pour Brunei-Darussalam, Bali, Hong-Kong, Japon, Macao, Sibérie, Singapour, Taiwan, zones urbaines ou côtières de Malaisie, Thaïlande (en dehors des parties frontalières et bande côtière et deltas du Vietnam) • Corée du Nord et du Sud : il est possible de ne pas prendre de traitement quelle que soit la durée du séjour* • Chine (sauf Yunnan et Haïnan), bande côtière et deltas du Vietnam : il est possible de ne pas prendre de traitement pour un séjour inférieur à 7 jours*
Antarctique, Australie, Ile Bouvet, Ile Christmas, Iles des Cocos, Iles Cook, Fidji, Georgie du Sud, Guam, Iles Heard et Mc Donald, Kiribati, Iles Mariannes du Nord, Iles Marshall, Micronésie, Nauru, Nioue, Ile Norfolk, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie Nouvelle-Guinée, Pitcairn, Polynésie française, Iles Salomon, Samoa, Samoa américaines, Iles Sandwich du sud, Terres australes françaises, Tokelaou, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Iles Wallis et Futuna	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre jaune : certificat de vaccination exigé par l'Australie, Ile Christmas, Fidji, Kiribati, Nauru, Nioue, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie Nouvelle-Guinée, Pitcairn, Polynésie française, Iles Salomon, Samoa, Tonga^Δ 	<ul style="list-style-type: none"> • Hépatite A • Typhoïde • Hépatite B : pour des voyages longs ou répétés • Encéphalite japonaise : pour un séjour prolongé en zone rurale (surtout à proximité des rizières, dans les régions de basse altitude) en période de transmission en Papouasie-Nouvelle Guinée (Western Province) et en Australie (Iles du détroit de Torres) 	<p>OUI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seulement pour la Papouasie Nouvelle-Guinée, les Iles Salomon et Vanuatu

^Δ Certains pays, dans lesquels la fièvre jaune n'existe pas, exigent un certificat de vaccination pour les voyageurs en provenance d'une zone infectée. Cette mesure ne concerne pas les voyageurs en provenance d'Europe, d'Amérique du Nord, Centrale et Australe, d'Asie ou d'Océanie.



Partez tranquille !

● Amériques

PAYS CONCERNÉS	Vaccinations obligatoires	Vaccinations recommandées	Traitement antipaludique
Canada, États-Unis, Groenland, St-Pierre-et-Miquelon			NON
Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Îles Caïmans, Costa Rica, Cuba, République Dominicaine, Dominique, El Salvador, Grenade, Guadeloupe, Guatemala, Haïti, Honduras, Îles Vierges, Jamaïque, Martinique, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Porto Rico, Ste-Lucie, St-Kitts-et-Nevis, St Vincent et les Grenadines, Trinité et Tobago, Îles Turks et Caïques	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre jaune : certificat de vaccination exigé par ces pays^Δ (risque présent pour Panama où la vaccination est recommandée aux voyageurs se rendant dans la région située à l'est du canal) 	<ul style="list-style-type: none"> • Hépatite A • Typhoïde • Hépatite B : pour des voyages longs ou répétés • Rage : en cas de circuit « aventureux » de plusieurs semaines, loin des grandes villes dans les pays suivants : Belize, Cuba, République Dominicaine, Dominique, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Porto Rico, Trinité-et-Tobago 	<p>OUI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seulement pour Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, République Dominicaine. • Mais il est possible de ne pas prendre de traitement pour un séjour inférieur à 7 jours* à l'exception de Haïti, de l'Est de Panama et de la République Dominicaine.

* À condition d'être en mesure dans les mois qui suivent le retour de consulter en urgence un médecin en cas de fièvre.
^Δ Prévoir, au minimum 10 jours avant le départ, une injection faite uniquement dans un centre de vaccination international.

PAYS CONCERNÉS	Vaccinations obligatoires	Vaccinations recommandées	Traitement antipaludique
Bolivie, Brésil, Colombie, Équateur, Guyana, Guyane française, Pérou, Surinam, Venezuela	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre jaune^Δ (vaccination nécessaire partout où le risque existe) 	<ul style="list-style-type: none"> • Hépatite A • Typhoïde • Hépatite B : pour des voyages longs ou répétés • Rage : en cas de circuit « aventureux » de plusieurs semaines, loin des grandes villes 	<p>OUI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sauf pour le Brésil (hors Amazonie) et zone côtière de Guyane française • Bolivie, Pérou (hors Amazonie) : il est possible de ne pas prendre de traitement pour un séjour sans nuitée en zones forestières, inférieur à 7 jours*
Argentine, Chili, Îles Malouines (ou Falkland), Paraguay, Uruguay	<ul style="list-style-type: none"> • Fièvre jaune : certificat de vaccination exigé par le Paraguay^Δ 	<ul style="list-style-type: none"> • Hépatite A • Typhoïde • Hépatite B : pour des voyages longs ou répétés • Rage : en cas de circuit « aventureux » de plusieurs semaines, loin des grandes villes en Argentine et au Paraguay 	<p>OUI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seulement pour le Nord de l'Argentine et l'Est du Paraguay • Il est possible de ne pas prendre de traitement pour un séjour inférieur à 7 jours*

^Δ Certains pays, dans lesquels la fièvre jaune n'existe pas, exigent un certificat de vaccination pour les voyageurs en provenance d'une zone infectée. Cette mesure ne concerne pas les voyageurs en provenance d'Europe, d'Amérique du Nord, Centrale et Australe, d'Asie ou d'Océanie.

